



CAP des Adjoints Administratifs

Une fin en beauté ! Ou presque...

Du 9 au 13 décembre 2019 se déroulera la dernière CAP de mobilité pour les Adjoints Administratifs... A la lecture de la circulaire de l'administration et de ces pièces jointes cette CAP nous promet, façon de parler, une fin en beauté !!!

L'UNSa Justice s'oppose depuis de nombreux mois à cette réforme de la Fonction Publique qui vient cadenciser le dialogue social.

D'ores et déjà le tournant pris ne promet rien de bon !

Pour preuve, à la lecture des fiches de postes qui accompagnent la circulaire mobilité on peut découvrir au fil de l'eau que l'administration profile des postes en catégorie C tout en leur attribuant le niveau indemnitaire le plus faible (groupe 2 du RIFSEEP)... Voilà une belle façon de faire des économies ! Si l'administration recherche celle ou celui qui remplira dès la prise de fonction toutes les missions, par contre pour la juste rémunération, repassez plus tard !

Il faut se rendre à l'évidence, le dicton « Toute peine mérite salaire » n'a plus sa place au ministère de la Justice...

L'administration n'hésite pas également à indiquer des « durées souhaitées sur le poste » : vous ne pourrez pas partir avant la date indiquée sur la fiche (jusqu'à 3 années de présence demandées sur le poste référencé 631) ... Cette façon de faire est une mauvaise nouvelle pour les collègues qui vont subir une contrainte supplémentaire alors que la catégorie C reste la moins rémunérée.

L'UNSa Justice dénonce cette décision unilatérale de l'administration qui va à l'encontre du respect de la vie privée des agents.

Aujourd'hui, **L'UNSa Justice**, première organisation syndicale du ministère de la Justice est en capacité de révéler ces agissements qui vont à l'encontre de l'intérêt des Adjoints Administratifs. Mais quel niveau de discussion subsistera en 2020 quand les syndicats n'auront plus accès à l'information qui nous concerne Toutes et Tous lors de nos demandes de mobilité ?

Malgré les mauvais coups portés en cette rentrée, **L'UNSa Justice** reste résolument déterminée à défendre les intérêts des Personnels

Paris, le 21 août 2019

Fabrice BEGON

Secrétaire général adjoint

